



CONVOCATION

Cher(ère) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le **Conseil municipal** se réunira le :

Mardi 15 mars 2022
Salle des Mariages – Hôtel de Ville
à 19 heures

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le public est autorisé à assister à cette séance dans le plus strict respect des mesures sanitaires. La séance sera diffusée sur la page Facebook de la commune.

Je vous précise que l'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 8 février 2022.

Décisions de Madame le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT.

1. Versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 euros à la Fondation de France dans le cadre de la crise en Ukraine
2. Convention d'objectifs entre la commune de Vaires-sur-Marne et l'Union Sportive Vaires Entretien Compétition (USVEC) pour l'année 2022
3. Règlementation du stationnement à durée limitée sur les différentes voies de la commune de Vaires-sur-Marne – Actualisation de la zone bleue
4. Convention constitutive d'un groupement d'autorités concédantes pour le renouvellement de la délégation de service public relative à l'exploitation du service de restauration collective municipale
5. Approbation du règlement de la Vidéoprotection de la commune de Vaires-sur-Marne
6. Acquisition d'un plateau de locaux administratifs situé sur la parcelle n°AD52, sise 1 rue de Champfleuri à Vaires-sur-Marne (ZAC du Gué de Launay)
7. Constatation de la désaffectation et déclassement du domaine public de l'immeuble sis 9 Impasse de l'Aulnay à Vaires-sur-Marne ainsi que de son emprise foncière
8. Adhésion au SIGEIF de l'établissement public territorial Grand – Orly Seine Bièvre au titre des compétences d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz et d'électricité
9. Convention de coordination de la Police Municipale et des forces de sécurité de l'État entre la commune de Vaires-sur-Marne, le Préfet de Seine-et-Marne et le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Meaux
10. Débat d'orientation budgétaire 2022 – Budget Principal

Toute correspondance doit être adressée au Maire

Dans cette attente et comptant sur votre présence,

Veillez croire Cher(ère) Collègue, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire



A handwritten signature in dark ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is positioned to the right of the official seal.

Edmonde JARDIN